



1071 Saint-Saphorin, le 21 mars 2023

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN

Préavis municipal no 421-2023

Demande de crédit complémentaire de CHF 409'000.- pour la mise en conformité des ouvrages du réseau d'eau potable communal (préavis 348 et 419)

Date de la séance de la commission ad hoc :

Lundi 20 mars 2023, à 20h00
salle de Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Introduction

En décembre 2022, votre Conseil refusait le préavis 419 sollicitant un crédit complémentaire de CHF 309'315.50 pour la fin du projet de mise en conformité des ouvrages du réseau d'eau potable communal.

En effet, il est apparu à la commission ad hoc chargée d'étudier ce préavis que certains points n'étaient pas clairs, d'une part, et qu'une négociation devait être entreprise avec le bureau d'ingénieurs en charge du projet afin d'obtenir un geste commercial au vu des manquements constatés dans le suivi financier du dossier.

La Municipalité a ainsi sollicité une rencontre avec la Direction afin d'obtenir toutes les explications nécessaires manquantes à la complète compréhension du dépassement et engager des discussions sur les responsabilités de chacun.

Au moment de la rédaction du présent préavis, les négociations sont toujours en cours avec le bureau d'ingénieurs.

Description

Le montant sollicité via le présent préavis est dû aux imprévus suivants :

- Augmentation conséquente du coût des matières premières depuis l'élaboration du préavis initial ;
- Effondrement lors de la creuse du réservoir des Faverges en raison des pluies abondantes de 2021
- Déplacement du lieu de départ du forage dirigé depuis le réservoir inférieur des Faverges qui a augmenté la distance du forage, non prévue au départ ;
- Etanchéité du réservoir des Faverges non prévu dans l'offre de base ;
- Création d'une rampe d'accès au réservoir inférieur des Faverges, permettant l'accès aux parcelles de vignes à cet endroit.

Pour le reste, tous les éléments sont contenus dans le préavis 419-2022, qui vous est remis en annexe.

Coût du projet et financement

Le tableau ci-joint, établi par le bureau d'ingénieurs, détaille les montants des différentes étapes du préavis 348 vs les montants dépensés. Il peut se résumer comme suit :

Situation au 25.01.2023 (préavis 348)	CHF	2'550'000.00
Dépassement TTC (objet du présent préavis)	CHF	409'000.00
Total TTC	CHF	2'959'000.00
Présent préavis	CHF	409'000.00
A payer via le fonds de réserve communal EU/EC	-CHF	33'540.78
Participation d'un privé	-CHF	39'500.00
Dépassement net TTC	CHF	335'959.22

Cette dépense sera comptabilisée par le compte 810.504.00 et figurera au bilan compte 9144 « réseau d'eau », hormis le montant de CHF 33'540.78 qui sera prélevé sur le fonds de réserve communal EU/EC 9280.02. Le solde, à charge communale, sera amorti sur une durée de 30 ans.

La subvention de l'ECA n'est pas encore déduite. Elle devrait s'élever à environ CHF 259'800.- pour l'ensemble des travaux.

La Direction du bureau d'ingénieurs a proposé un geste commercial de 20'570.70 TTC, à déduire des prochaines prestations à réaliser par le bureau dans le cadre du MAQ. La Municipalité a transmis par courrier recommandé le 8 mars 2023 une contre-proposition, estimant que cette somme n'est pas à la hauteur des préjudices et des conséquences financières pour la commune. Ce point est toujours en discussion.

CONCLUSIONS

Plaise dès lors au Conseil communal de prendre la décision suivante :

- vu le présent préavis municipal
- oui le rapport de la Commission chargée de l'étude de ce projet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

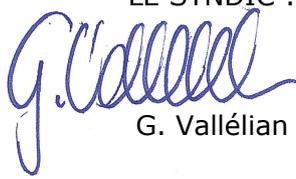
LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement de CHF 409'000.-, dont à déduire CHF 73'040.78 pour la fin du projet de mise en conformité des ouvrages du réseau d'eau potable communal ;
- de financer cette dépense par l'emprunt ;
- d'amortir cet investissement sur 30 ans.

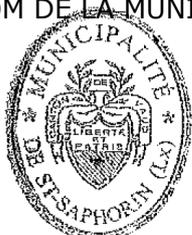
MM. Gérald Vallélian, Gilles Guex et Mauro Contardo, Municipaux, se tiennent à disposition de la commission chargée de l'étude de cet objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC :  G. Vallélian

LA SECRETAIRE :  L. Negro-Chochard



Annexes à :

- Justification des montants du préavis 348 établie par le bureau d'ingénieurs
- Préavis 419-2022

Travaux prévus	Budget préavis 2015	Période travaux	Indexation des coûts ¹⁾	Budget indexé	Montants adjugés	Facture finale ³⁾	Plus / moins		%
							facture finale vs budget initial	facture finale vs budget indexé	
Dans le préavis									
Secteur En Cheseaux	493 282	2016	-0.93%	488 695	① 537 393	385 470 -	107 812 -	103 225	-21%
<i>Réservoir d'En Cheseaux</i>	243 782					94 363 -		1 926	-2%
<i>Conduite T1a</i>	249 500								
Bugnon	95 601	2018	0.72%	96 289	85 753		1 238 -		
Vignes à Gillès	109 193	2019	2.47%	111 890	143 012	143 012	33 819	31 122	29%
Secteur Faverges	1 454 194	2021	11.73%	1 624 771	1 304 060	1 559 404	105 210 -	65 367	-4%
<i>R Faverges sup</i>	1 011 319								
<i>R Faverges inf</i>	44 386								
<i>Conduite T1b</i>	203 962								
<i>Conduite T3</i>	194 527								
Chambre Du Rocher	196 457	2022	13.79%	223 548	222 438	222 438	25 981 -	1 110	-1%
Captage du Moulinet	6 829	2023	13.79%	7 770		7 770	941 -	0	0%
Arrondi	5 556			5 556					
S-TOTAL (travaux préavis) HT	② 2 361 111		196 466	③ 2 558 519	2 292 655	2 412 457	51 345 -	146 062	-6%
S-TOTAL (travaux préavis) TTC	2 550 000			2 763 201					
Hors du préavis									
Secteur En Cheseaux									
<i>Connexions privés</i>					21 164	19 984			
<i>Puits de la Fontaine</i>						17 535			
<i>Carrefour Lignièrès</i>					<i>Compris dans appel d'offre</i> ④			121 959	
Secteur Faverges									
<i>Travaux aménagements parcelle</i>					199 226	197 932			
Secteur Rocher									
<i>Travaux EU/EC secteur Rocher</i>						31 143			
Autres points									
<i>Etude générale avant préavis</i>					<i>Au tarif-temps</i>			42 686	
<i>MAQ lié au préavis</i>					19 100	19 100			
S-TOTAL (travaux hors préavis)					239 490	450 338			
TOTAL (avant subventions)					2 532 145	⑤ 2 862 795			
Subventions (en déduction)²⁾						259 500			
TOTAL FINAL	2 361 111			2 558 519	2 532 145	⑥ 2 603 295	242 184	44 776	2%

TVA versée	66 774
TOTAL HT + TVA versée	2 929 569
Préavis	2 550 000
Complément total sur préavis HT	- 379 569 ⑤
Complément total sur préavis TTC	- 408 796
Payé par compte Epuration	33 541
Participation du privé	39 500
Dépassement sur préavis sur préavis	- 335 755
sur préavis indexé	- 122 554

Limite de responsabilité de l'ingénieur quant à la précision des coûts à la phase 31 avant-projet selon SIA⁴⁾

20%

Complément total sur préavis HT à aller chercher sur préavis complémentaire non indexé	379 569 ⑤
Dépassement sur base préavis avec indexation	304 276 ⑥-⑦
Dépassement sur base préavis avec indexation et subvention	44 776 ⑦-⑧

Remarques

1) Selon **Indice des coûts de la construction**, sous-indice Bâtiment, 2015 : 100% - lien https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Dom_05/Tableaux/T05.02.03.xlsx

2) Estimation à 10% du montant total des travaux liés au réseau d'eau potable, **hors Travaux aménagements parcelle**

3) En italique : encore à réaliser

4) Art. 4 SIA103